

Publié le 21 avril 2021

France Stratégie analyse la géographie du ralentissement économique

Alors que l'ensemble du pays a été frappé en 2020 par un ralentissement de l'activité économique au gré de la mise en place de diverses mesures de restriction sanitaires, les répercussions n'ont pas été analogues dans les différents pans de l'économie nationale. En raison de leurs caractéristiques propres, les territoires n'ont pas été non plus impactés de la même manière.



Dans sa dernière note d'analyse, [France Stratégie](#) décrypte le ralentissement économique et s'intéresse à sa géographie. **Les conséquences de la crise - très sectorisée - ont été les plus fortes dans l'est et le sud de la France**, où se concentrent des zones touristiques et certaines zones industrielles, tandis que des zones d'emploi de l'ouest et du centre se démarquent positivement.

La composition sectorielle des territoires comme facteur déterminant de la variabilité du choc économique

Pour analyser les effets du ralentissement économique, l'institution publique d'expertise et d'aide à la décision a choisi de **mobiliser en regard de la zone d'emploi les trois indicateurs que sont l'exposition à la perte de valeur ajoutée via l'effet de la composition sectorielle de l'emploi, le taux de recours apparent à l'activité partielle et la variation de l'emploi salarié privé**. Chacun de ses indicateurs montre que toutes les régions ont vu leur situation économique se détériorer avec des écarts régionaux d'exposition à la perte de la valeur ajoutée relativement contenus. Le choc économique n'en a pas été pour autant uniformément réparti. **Les trente zones les plus affectées se situent notamment dans l'Est, dans les Alpes, en Corse et sur la Côte-d'Azur**, soit des territoires touristiques ou orientés vers l'industrie ou les services de transport. L'Île-de-France a été également touchée, au contraire de la façade atlantique et du centre de la France qui ont été préservés. Toutefois, la spécialisation économique ne suffit pas à elle seule à expliquer l'impact différencié de la crise entre zones d'emploi.

Un ralentissement économique qui n'a pas redoublé dans l'ensemble les fragilités territoriales existantes

Alors que le choc économique aurait pu frapper principalement les territoires les plus fragiles et accentuer les inégalités géographiques, **la corrélation entre les indicateurs susmentionnés et le taux de chômage ou le niveau de vie n'est pas établie**. Il apparaît même que les plus forts impacts de la récession sont observés

dans les zones d'emploi qui se portaient bien, à l'instar des territoires alpestres ou autour de la métropole niçoise. Cependant, huit zones d'emploi font partie à la fois des cinquante territoires les plus affectés et des cinquante les plus pauvres et cumulent les vulnérabilités. Arles, Agde-Pézenas, Valréas, Calvi et Corte, situés sur le pourtour méditerranéen et en Corse, en font notamment partie, de même que Roissy en Île-de-France ou la Vallée de la Bresle-Vimeu et Calais plus au nord. France Stratégie suggère dans cette perspective de prendre en compte ces spécificités au moment de la définition et dans la mise en œuvre des politiques d'accompagnement de la sortie de la crise, au risque d'un approfondissement des inégalités et d'un décrochage plus important de ces territoires.

[En savoir +](#)